

Leudelange, 8 novembre 2024
Réf. : 24/1128/JG

AVIS

Conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par décision du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du 24.10.2024, arrêté no 1/24/0473, la société

PNEUS GRAAS SA

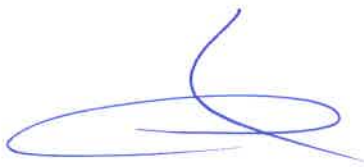
a été autorisée, sous certaines conditions,

- La cessation d'activités d'un dépôt de pneus et d'un atelier de réparation et d'entretien (1/20/0275) à, 5, Z.I. Grasbësch.

La décision citée est à la disposition des intéressés à partir du 11.11.2024 jusqu'au 23.12.2024 inclus au secrétariat communal de Leudelange, ouvert le :

lundi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mardi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mercredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
jeudi	de 08.00-11.30 et de 13.30-18.30
vendredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins



Marc THILL
Secrétaire



Lou LINSTER
Bourgmestre